

Français vivant aux quatre coins du monde, vous êtes en position privilégiée pour appréhender, dans toute leur complexité et leur diversité, les désordres provoqués par l'homme contemporain sur son environnement. Le développement sans précédent des activités humaines a pour conséquence une dégradation avancée et continue de la biosphère, mettant d'ores et déjà en danger la survie et la vie de centaines de millions de personnes, sous l'influence du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité, de la déforestation, de la dégradation de la qualité de l'eau, des innombrables pollutions et des catastrophes industrielles.

Le lien entre l'état de notre environnement et la transmission des maladies entre espèces est également une évidence pour un nombre croissant de chercheurs. Ces maladies d'origine animale sont liées à l'activité humaine et son impact sur l'environnement. Ainsi, la destruction de forêts vierges, le minage, la construction de routes et l'urbanisation sont autant de facteurs qui contribuent à la prolifération de ces nouvelles maladies. Ils conduisent à la perte des habitats naturels et à une promiscuité croissante entre les différentes espèces animales - y compris l'espèce humaine - favorisant de ce fait la transmission des maladies.

La pandémie que nous vivons actuellement, favorisée par l'emballlement climatique, l'érosion de la biodiversité et l'hypermobilité humaine, en est l'un des exemples le plus spectaculaires : la Covid-19 fait partie de la catégorie des zoonoses, c'est-à-dire des maladies infectieuses transmissibles des animaux aux humains et inversement (comme le VIH, la grippe aviaire, le virus Zika, la maladie de Lyme ou encore le virus Ebola). Alors que l'origine animale de la Covid-19 est avérée, les scientifiques alertent sur le risque de voir se propager d'autres pandémies si l'Homme poursuit son utilisation toujours plus intense des ressources planétaires et la destruction des écosystèmes.

Eco-Citoyens, nous sommes ainsi sensibilisés à ces défis, tout en sachant qu'ils ne seront résolus qu'en transformant nos modes de développement, ainsi qu'en combinant une variété d'actions locales et internationales.

Sur ces sujets, la prise de conscience doit être globale afin de faire tomber les murs psychologiques du déni qui peut encore s'exprimer et afin que des mesures adaptées soient prises à tous les niveaux, en s'appuyant sur les nombreuses initiatives locales à l'œuvre dans vos pays de résidence. En ce sens, nous avons tous notre rôle à jouer.

Dans le respect des lois du pays où vous résidez, vous devez avoir à cœur d'apporter votre contribution à la gestion des problèmes environnementaux que vous constatez autour de vous, et exiger des puissances publiques des décisions plus larges :

- En étant à l'écoute des associations de défense de l'environnement et de promotion du développement durable
- En sensibilisant à la nécessité d'une transformation écologique de nos sociétés.

- En choisissant votre engagement - et celle de votre section - en soutenant des actions locales dans vos pays et en communiquant autour d'elles.
- En organisant vous-même, au niveau de votre section, des opérations de défense, d'information, de levées de fonds... et en « créant l'événement » sur ces sujets dans la communauté française de votre pays :

>>> Défense de la biodiversité, préservation des sols et des océans, préservation de la qualité et de la diffusion de l'eau potable, lutte contre la déforestation, mobilisation de nettoyage du littoral, des rivières, des lacs, des parcs, lutte contre toutes les formes de gaspillage, etc.

- En diffusant dans vos sections et auprès des sympathisants et de votre communauté française des messages forts sur ces sujets :

« Nos choix d'aujourd'hui sont décisifs pour l'avenir » :

>>> Commencer à changer nos habitudes, au quotidien, à notre échelle.

« Les puissances publiques des Etats doivent être réaffirmées et mobilisées au nom de l'urgence climatique » :

>>> Se mobiliser pour obtenir des dirigeants qu'ils soient au rendez-vous de la prise de conscience citoyenne, partout dans le monde

« La connaissance des situations environnementales et de leurs évolutions doit être au service de l'urgence d'agir » :

>>> Diffuser autour de nous une information succincte mais précise sur les situations afin de mobiliser

Au-delà, comme éco-citoyens, c'est un grand nombre de propositions d'actions et de bons gestes à promouvoir dans le cadre de la campagne consulaire qui peut être avancé :

- Consommer plus juste et plus équitable
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Lutter contre l'obsolescence programmée
- Réduire nos déchets et bien trier
- Promouvoir le partage et l'échange de biens et de services
- Promouvoir la réutilisation, le réemploi, la « seconde vie » des produits
- Initier, développer, promouvoir, utiliser les « ressourceries » sur votre territoire
- Privilégier les circuits courts en consommant « local »
- Limiter au maximum l'utilisation de la voiture et des modes de transport polluants
- Plus largement, **promouvoir dans nos pays de résidence, les principes de l'économie sociale et solidaire**

On notera par ailleurs :

- **La loi Egalim - pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable - promulguée le 2 octobre 2018 - qui ne trouve pas pour l'instant d'application à l'étranger.** Elle se traduit notamment par l'obligation pour les cantines scolaires françaises de proposer un menu végétarien par semaine, et l'interdiction des bouteilles en plastique dans ces mêmes cantines. Cette mesure doit être transposée dans le réseau EFE (des établissements français à l'étranger), partout où c'est possible ! (Vérifier localement ce qu'il en est dans les cantines de vos établissements). Faire ces propositions dans les conseils d'établissement.
- **Le plan d'action « Ambassade verte » à soutenir et encourager.** Lancé en 2015 dans la perspective de la COP21, il s'agit d'une démarche globale et progressive de réduction de l'empreinte environnementale des représentations françaises à l'étranger, avec pour objectif la neutralité carbone en 2020.
- Le soutien et l'encouragement au déploiement des programmes de type « Eco-école » développés par la Fondation pour l'Education à l'Environnement (FEE), ONG à but non lucratif de promotion du développement durable à travers l'éducation à l'environnement. <https://www.eco-ecole.org/>
- Le lancement en 2019 - notamment à l'initiative d'élus Français du Monde - du prix du Développement Durable de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE), dont il convient de faire la promotion afin d'encourager nos concitoyens à initier et valoriser leurs projets et activités éco-responsables menées à l'étranger et relevant en particulier de la réalisation des ODD (objectifs de développement durable) définis par l'ONU. <https://www.prixddafe.fr/>

Jean-Philippe Grange – Chantal Picharles